



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8 mai 2024
Bibliothèque
19h00

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (art. 64)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h57.

2. Vérification des présences

Tous les membres sont présents.

3. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par Mme Maude Thériault et M. Jérémie Leblanc.

PV20232024-18

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté tel que présenté par M. Nicolas Bédard, secondé par Mme Karine Pilon.

PV20232024-19

6. Période réservée au public

Aucun public

- 7 Étude des dossiers

7.1 Dossiers de prise de décision

7.1.1 Adoption du budget annuel

La direction présente un budget équilibré pour 2024-25. Une brève présentation des revenus et des dépenses prévus est expliquée aux membres du Conseil d'établissement.

Le budget est adopté à l'unanimité et signé par le président, séance tenante.

PV20232024-20

7.1.2 Approbation des frais chargés aux parents pour les photocopies et le matériel périssable

Les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année scolaire sont présentées aux parents.

Chaque niveau a révisé les besoins pour ses élèves. Peu de changements sont apportés par rapport à l'année 2023-2024. Les parents sont en accord avec ces listes.

Approuvé par Mme Annie Jacques et appuyé par Mme Maude Thériault.

PV20232024-21

7.1.3 Adoption de l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (2023-2024)

Dans le cadre du comité « Milieu sain et sécuritaire » et de l'accompagnement de Geneviève Roussety, la conseillère pédagogique chapeautant ce dossier, l'évaluation du plan de lutte a été effectuée. En instaurant le système axé sur le renforcement positif, plusieurs moyens du plan de lutte ont été mis de l'avant. Les constats suivants sont ressortis de cette évaluation : le portrait de l'école demeure le même et les préoccupations demeurent au niveau de la violence verbale et de la violence physique. La surveillance active était à appliquer davantage, cet aspect est toujours prioritaire. Les surveillants doivent s'assurer d'être identifiés par le port d'un dossard (moyen efficace).

Les données compilées dans l'outil « Baromètre » ont permis d'avoir un portrait plus clair et spécifique des enjeux reliés aux écarts de conduite.

Tous les objectifs du plan de lutte sont à poursuivre l'an prochain. Un programme de résolution de conflit commun serait à instaurer afin de répondre au souci d'harmonisation des pratiques.

Un comité sera à nouveau mis sur pied en 2024-25 afin de poursuivre les réflexions et permettre d'assurer le développement d'un milieu sécuritaire et qui permet d'offrir un sentiment de bien-être aux élèves et au personnel de l'école Marie-Victorin.

Il est nommé par un parent qu'il serait intéressant d'offrir une conférence ou un atelier parents avec la présence des élèves. Nous souhaitons davantage de collaboration des parents pour soutenir nos jeunes sur le plan comportemental.

Le document est appuyé par M. Nicolas Bédard et secondé par M. Khalil El Wazir Mazouz.

PV20232024-22

7.2 Dossiers de consultation

7.2.1 Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant.

Le document est présenté aux parents. À chaque année, les enseignants révisent leur utilisation du matériel scolaire et des ouvrages didactiques.

Modalités de communication :

Les parents proposent de favoriser une seule voie de communication par l'enseignant. Peu importe l'outil favorisé, les parents apprécient quand toute l'information se retrouve au même endroit.

Les commentaires au bulletin sont appréciés, et il serait pertinent d'en mettre davantage.

Les parents sont généralement satisfaits des communications et de la fréquence.

7.3 Dossiers d'information

7.3.1 Affectation des enseignants pour 2024-2025

Le plan d'affectation est présenté aux parents.

Quelques mouvements pour l'an prochain : retraite de Mme Roxane Dumontet et nouveau défi pour une enseignante du préscolaire.

7.3.2 Projet 3^e cycle : suivi

Le projet se poursuit l'an prochain. La rencontre d'information a eu lieu le 1^{er} mai dernier. Une quinzaine de parents étaient présents. Certains ont manifesté leur intérêt pour que leur enfant participe à ce projet innovateur au niveau pédagogique et collaboratif.

7.3.3 Grand défi Pierre Lavoie

Le 24 mai, l'équipe école a choisi de soutenir cette cause en portant le pyjama en échange d'un petit 2\$. Le Dr Dumouchel parraine notre école dans le but d'amasser des fonds pour aider à la cause des maladies infantiles. Cette activité permettra de mousser notre collaboration avec lui et de contribuer à cette cause qui nous tient à cœur.

7.3.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 24-25 à 26-27

Le plan est présenté aux membres. En raison de la pleine capacité des locaux de notre école, pas de changement en vue.

8. Sujets d'actualité

8.1 Comité de parents

Le dernier comité de parents a eu lieu le 22 avril. Un bref survol des derniers dossiers a été fait lors de cette rencontre. Davantage d'informations seront données à la prochaine rencontre en mai.

8.2 Enseignants

Mme Karine annonce la visite de deux garderies dans les prochaines semaines. Le projet conscience phonologique est en cours au préscolaire. Mme Martine parle de la période des examens du Ministère et tente de dédramatiser cette période stressante pour les élèves. Le dernier bloc auprès des élèves du primaire achève en orthopédagogie. Le dernier mois sera consacré aux élèves du préscolaire. Mme Josée Anne mentionne à quel point elle est fière des élèves, ils travaillent fort. Mme Nathalie parle de la fatigue qui se fait ressentir et de la frénésie des vacances qui animent nos élèves.

Message de recherche de parents pour les collations offertes le 19 juin à la Kermesse (gestion des achats et de la préparation de la table). Mme Maude Thériault se porte volontaire.

8.3 Service de garde

8.3.1 Précisions budgétaires

Le budget a déjà été présenté par la direction. Aucune information complémentaire nécessaire.

8.3.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Le document est présenté aux membres. Aucun changement n'est apporté. Il y a toutefois une possibilité d'augmentation du tarif du dîner (de 3,75 à 3,90\$).

Jérémi Leblanc propose et Annie Jacques appuie.

PV20232024-23

8.3.3 Journées pédagogiques 2024-25

Un seul autobus sera réservé pour les sorties l'an prochain (50 places). Premiers arrivés, premier servis. Comme une moyenne de 70 inscriptions par sortie a été reçue cette année, cela a généré des coûts élevés pour les parents. Nous souhaitons éviter ces frais exorbitants. Il est suggéré de faire une communication aux parents afin d'expliquer la raison de cette décision.

Salon des Jeunes Artisans du 17 mai : recherche de parents bénévoles pour animer ou superviser les ateliers.

8.4 Correspondance

Aucune correspondance.

9. Varia

9.1 **Aucun varia**

10. Levée de l'assemblée **20h48.**

Jérémi Leblanc
Président

Annie Héroux
Directrice